

ÊTRE DÉLÉGUÉ(E) À LA PROTECTION DES DONNÉES DANS L'ASSURANCE

Conseiller et accompagner dans la conformité au RGPD

2 JOURS, 14 HEURES

CONFORMITÉ

CODE : AJU06

Objectifs de la formation

- Identifier et comprendre le rôle et les missions du délégué à la protection des données
- Identifier les données sensibles et procéder à la cartographie des traitements
- Recenser les acteurs de la protection et du traitement des données à caractère personnel
- Protéger les droits des personnes et anticiper les risques encourus
- Adopter les processus et outils associés au règlement RGPD dans l'assurance

Animée par

- BROGLI Marine
CEO & Data Privacy Expert,
DPO CONSULTING

Public concernés

- Toute personne nouvellement nommée ou amenée à devenir délégué à la protection des données ; DPO / DPD / CIL (Correspondants Informatique et libertés) ou référent "informatique et libertés" ; Responsables du contrôle interne ; Responsables de gestion des risques ; DSI ; RSSI ; Responsables conformité ; Risk managers ; consultants externes en informatique ou en organisation ;

Dates

Comprendre les missions de Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO)

- Comprendre l'émergence de cette fonction
- Connaître les cas de désignation obligatoire et les responsabilités
- Savoir recruter un DPD/DPO en interne, en externe ou en mutualisé
- Identifier ses missions: informer, conseiller, contrôler, coopérer

Évaluer son niveau de conformité avec le RGPD

- Cartographier les traitements de données, les bases de données et l'ensemble des sources collectant les données
- Mettre à jour les failles de conformité : les risques, la sécurité des données

- Niort
16-17/09/2019
- Lyon
16-17/09/2019
- Paris
19-20/09/2019
21-22/11/2019
- Bordeaux
19-20/09/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de

Appliquer le RGPD et mettre en place les registres d'activités de traitements pour disposer d'une vue d'ensemble des données personnelles traitées

- Identifier les parties prenantes liées au traitement des données
- Inventorier et catégoriser les données traitées
- Lister les traitements de données à exécuter
- Exemple d'un modèle de registre

Comprendre le rôle du DPD/DPO dans le cadre de la gestion du Privacy by design

- Connaître les 6 principes clé de la protection des données
- Définir et connaître les avantages d'une approche Privacy by Design dans la conception d'un produit
- Traduire en pratique le concept de « protection de la vie privée dès la conception et par défaut »

Délivrer un conseil dans le cadre de l'obligation d'analyse d'impact

- Savoir identifier les traitements présentant un risque pour la protection des droits et libertés des personnes et devant faire l'objet d'une analyse d'impact
- Piloter le dossier d'analyse d'impact
- Apprendre à collaborer avec les différents métiers

l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

■ -10% pour 1 inscription à cette formation avant le 31/08	1435,50 €HT
■ Tarif général	1595,00 €HT

Être le point de contact avec les personnes concernées par la protection des données

- Connaître et gérer les droits des individus vis-à-vis de l'organisme qui traite leurs données : le droit d'accès, le droit à la portabilité
- Focus sur les mentions d'information

Participer à la mise en place des mesures de sécurité

- Connaître la classification des mesures de sécurité : sécurité physique, sécurité organisationnelle et sécurité logique

Gérer les relations avec les sous-traitants

- La qualification juridique des parties en présence : responsable de traitement, sous-traitant et co-traitant
- L'impact du RGPD sur les relations avec les sous-traitants

Gérer les relations avec l'autorité de contrôle

- Les missions de la CNIL
- Les contrôles et sanctions
- Détecter les cas pour lesquels le DPO sera en contact avec la CNIL
- Identifier, notifier et savoir gérer la violation des données

Cas pratique final

